



CIRAD PerSysT
UPR Systèmes Cotonniers

Rapport de mission au Mali

Participation au Comité de Pilotage du FSP Mobilisateur Coton
Appui au chercheur de l'UPR 10 en poste au Mali
Contacts avec les partenaires et les bailleurs

24 septembre - 3 octobre 2007



CIRAD-DIST
Unité bibliothèque
Lavalette

Maurice Vaissayre
Entomologiste



Plan du Rapport de Mission

Comité de Pilotage du FSP Mobilisateur Coton

1. Fiche résumée du Projet FSP 2006-43
2. Documents fournis par le MAE aux participants à l'atelier de Bamako
 - a. Extraits du document de Projet
 - b. Commentaires sur le contenu
3. Ordre du jour de l'Atelier
4. Présentation faite par le Cirad sur la Composante 1
5. Commentaires
6. Liste de présence

Déplacements et Visites

Activités conduites par l'UPR10 au Mali

14 NOV. 2007

Fiche résumée du projet

A la suite de l'initiative sectorielle coton à l'OMC, la France a pris une part active dans la définition et la validation du partenariat Europe-Afrique sur le coton et de son plan d'action, qui traduisent la volonté de l'Union Européenne de répondre positivement aux attentes des pays africains.

Les appuis de la France au plan d'action du partenariat Europe-Afrique sur le coton se structurent en effet selon **deux axes** :

- un premier axe constitué de **programmes nationaux**, centrés sur les problématiques propres à chaque pays et qui seront soutenus essentiellement par des financements AFD ;
- et un deuxième axe transversal, destiné à renforcer la **cohérence des interventions à l'échelle régionale** à travers notamment la consolidation des réseaux d'acteurs.

Ce projet FSP est une contribution à la mise en œuvre du deuxième axe transversal.

Il se propose de favoriser l'exercice de la maîtrise d'ouvrage, à l'échelon régional, sur un certain nombre de questions stratégiques des filières coton africaines liées à l'amélioration de la productivité, à la recherche, à la maîtrise de l'information sectorielle et à la prise de décision.

Le projet comprend trois composantes opérationnelles :

- **amélioration durable de la productivité** au sein des filières, à travers des appuis à la mise en place d'une **plate-forme régionale pour les biotechnologies** et à la coordination régionale de la **lutte phytosanitaire** ;
- renforcement des **capacités de représentation et de négociation des acteurs** avec un soutien au programme coton-OMC d'appui aux quatre pays africains porteurs de l'initiative sectorielle coton et des appuis à l'association des producteurs de coton africains (APROCA) et au réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) ;
- maîtrise de la **gestion de l'information sectorielle** à travers des appuis à la mise en place d'un **observatoire coton** au sein de l' APROCA et à la structuration d'un **système d'information régional sur le coton** .

Une quatrième composante est dédiée au pilotage du projet et à son évaluation .

Les bénéficiaires directs du projet seront donc **les décideurs et agents techniques des organisations intergouvernementales régionales, des organisations et associations professionnelles structurées à l'échelon régional**, et, en conséquence, des organisations de producteurs et des sociétés cotonnières qui les constituent, et enfin **des instances régionales de recherche et des SNRA**.

Les bénéficiaires finaux seront les producteurs de coton et globalement les populations rurales vivant dans les zones cotonnières.

La préparation du forum de Paris sur le partenariat Europe-Afrique sur le coton, en 2004) avait été l'occasion de réunir les principaux intervenants pressentis sur le projet dans des groupes de réflexion et de travail.

Le Comité d'orientation et de suivi du partenariat Europe-Afrique (COS), mis en place à Bruxelles après la validation du plan d'action, a permis également de garder cette dynamique d'échanges. La France est membre de ce comité, ce qui a favorisé la permanence des contacts avec les parties prenantes au projet.

Les institutions et les organisations régionales auront un rôle pivot dans le projet en exerçant la maîtrise d'ouvrage déléguée. Une implication forte est espérée notamment de l'UEMOA et du CORAF (Conseil Ouest et Centre-Africain pour la recherche et le développement agricoles).

Les représentations des organisations de producteurs et associations professionnelles seront dans une position identique. Il s'agit notamment du Réseau des organisations paysannes et professionnelles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA), de l'Association des producteurs de coton africains (APROCA) et de l'Association cotonnière africaine (ACA) qui regroupent les principales sociétés cotonnières.

Le CIRAD sera partenaire technique pour les aspects techniques et de recherche et pour les contacts avec les institutions régionales de recherche et les systèmes nationaux de recherche agronomique (SNRA).

A l'issue du projet, des modes d'organisation pérennes devraient permettre la poursuite d'une concertation inter-acteurs efficace sur les stratégies dans les filières cotonnières africaines et sur les positions régionales dans les enceintes internationales.

Les effets attendus à court terme sont une dynamisation de la mise en œuvre du plan d'action coton et à plus long terme la durabilité des filières cotonnières africaines et le renforcement de leur compétitivité.

Budget du projet (en Euros)	
Composantes / volets	Montants
Composante 1	
Volet 1.1 : Appui à la mise en place d'une plate-forme biotechnologies	530 000
Volet 1.2 : Appui à la coordination régionale de la recherche phytosanitaire	300 000
Composante 2	
Volet 2.1 : Appui au projet coton OMC	300 000
Volet 2.2 : Appui au renforcement des capacités (APROCA, ROPPA)	180 000
Composante 3	
Volet 3.1 : Structuration d'un observatoire coton au sein de l'APROCA	200 000
Volet 3.2 : Structuration d'un système d'information régional sur le coton	400 000
Management	
Volet 4.1 : Suivi et pilotage du projet	30 000
Volet 4.2 : Evaluation	30 000
TOTAL	2 000 000

Extraits du document de projet FSP coton n° 2006-43

Construction logique du projet

Finalité : Contribuer à la durabilité et à la compétitivité des filières cotonnières africaines à travers le partenariat Europe Afrique sur le coton

Objectifs et indicateurs :

<p>Objectif principal : Renforcer l'approche régionale du plan d'action du partenariat UE-Afrique et consolider les maîtrises d'ouvrage régionales.</p>	<p>Indicateurs vérifiables de succès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des instances de coordination sont mises en place et se réunissent pour un suivi régional des axes stratégiques du plan d'action coton. • L'implication des organisations régionales (CORAF, UEMOA, ACA, APROCA, ROPPA) dans le pilotage du plan d'action est effective. • Les échelons de coordination sont maintenus à travers la budgétisation et la mise en place de ressources pérennes. • Des positions communes sont validées et défendues. 	<p>Hypothèses pour la réussite du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les négociations agricoles à l'OMC évoluent sans blocage sur le coton. • Le plan d'action du partenariat Europe Afrique demeure une référence. • La cohérence des approches entre bailleurs se maintient. • Les autres PTF assument leurs engagements financiers.
<p>Composante 1 (S/Obj. 1) Faciliter la coordination régionale des approches en matière de biotechnologies, de biosécurité et de lutte phytosanitaire dans le secteur coton</p>	<p>Indicateurs vérifiables de succès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une Plate forme biotechnologies de référence est mise en place et intégrée dans les programmes régionaux (BM, CORAF, UEMOA). • Des protocoles et des références techniques sont établis et diffusés. • Des équipes régionales et nationales de référence sont formées et actives. • Un cadre réglementaire harmonisé est défini. 	<p>Hypothèses pour la réussite du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • La pression commerciale sur l'utilisation des cotons génétiquement modifiés (CGM) ne supplante pas toute velléité de coordination. • Les SNRA disposent de ressources suffisantes (programmes nationaux, contractualisation filières).
<p>Composante 2 (S/Obj. 2) Renforcer la participation des acteurs publics et professionnels dans la défense de la filière et dans son organisation sur le long terme</p>	<p>Indicateurs vérifiables de succès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les pays africains (C4) prennent une part active à l'OMC et font des propositions concrètes. • Les principes de négociation sont connus et partagés par les acteurs publics et professionnels de la filière. • Les positions sont définies sur une base représentative à travers un dialogue intra-régional entre organisations professionnelles et pouvoirs publics. • L'APROCA et le ROPPA ont des plaidoyers complémentaires. 	<p>Hypothèses pour la réussite du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les filières cotonnières ne subissent pas à court terme de crise majeure. • Les organisations professionnelles et interprofessionnelles surmontent la crise financière résultant du choc de prix de 2004-2005.
<p>Composante 3 (S/Obj. 3) Renforcer la maîtrise de l'information par les acteurs et rendre disponible des outils d'aide à la décision.</p>	<p>Indicateurs vérifiables de succès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système d'information régional sur le coton (SIRC) est en place, les équipes régionales et nationales d'animation sont actives. • Le positionnement institutionnel du SIRC est validé et un mécanisme pérenne de financement a été adopté par les acteurs publics et professionnels. • Les résultats du SIRC sont utilisés dans les prises de position et les décisions de gestion au sein des filières. • L'observatoire coton est en place et opérationnel au sein de l'APROCA. L'information est diffusée via internet, la radio et un périodique (l'écho des cotonniers). 	<p>Hypothèses pour la réussite du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'UEMOA soutient activement le processus. • La structuration de l'APROCA se poursuit et les bases nationales confirment leur adhésion à la démarche.

Description du contenu du projet

Composante 1: Contribuer à l'amélioration durable de la productivité au sein de la filière cotonnière africaine

Activités	Résultats	Indicateurs de résultat
Volet 1.1 : Appui à la mise en place d'une plate-forme biotechnologies		
Constitution d'un réseau fonctionnel d'évaluation des impacts et de gestion durable des cotons génétiquement modifiés (CGM)	<ul style="list-style-type: none"> - Equipes de chercheurs formés à l'évaluation et à la gestion des risques liés aux CGM - Spécialistes formés à l'enseignement de la biosécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 missions d'appui par an aux chercheurs en formation - Spécialistes formés à l'enseignement de la biosécurité - 3 stagiaires par an en formation diplômante en France (1 mois) - Spécialistes formés à l'enseignement de la biosécurité
Mise au point de méthodes expérimentales pour l'évaluation de l'innovation technologique "coton Bt"	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes de flux de gènes - Etudes de l'efficacité des CGM dans les conditions parasitaires africaines - Mesure des impacts sur l'entomofaune - Estimation de la fréquence initiale des gènes de résistance - Evaluation de la rentabilité et des impacts socioéconomiques des CGM 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une évaluation de la viabilité des croisements interspécifiques - Mise en application du test Elisa en Afrique - Etudes d'efficacité sur l'insecte cible, d'impact sur l'insecte non-cible et d'évolution de la biocénose - Accueil de bio-essais en France - Réalisation d'enquêtes
Production de connaissances sur les systèmes de production intégrant les CGM et appui à la formation des acteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des acteurs à l'application des réglementations nationales ou régionales - Acquisition de connaissance sur les systèmes de production et formation des producteurs - mise en place d'une stratégie de gestion de l'innovation (prévention des résistances) 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'écoles paysannes et d'un réseau biosécurité - Tenue d'ateliers régionaux
Volet 1.2 : Appui à la coordination régionale de la recherche phytosanitaire		
Renforcement des réseaux de suivi des dynamiques de populations de ravageurs	<ul style="list-style-type: none"> - production de connaissance sur les dynamiques des populations de ravageurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'études en collaboration avec le PRAO - 2 ateliers régionaux de programmation
Appui à l'élaboration d'une stratégie régionale de gestion des résistances aux pesticides	<ul style="list-style-type: none"> - promotion d'une lutte chimique raisonnée par seuils d'intervention - formation des scientifiques du Sud - Sensibilisation des acteurs des filières 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise au point et validation d'outils d'aide à la décision (ex logiciel SIMBAD) - 6 missions d'appui et de formation - Animation dans les écoles paysannes - 1 atelier régional de restitution

Composante 2: Renforcer les capacités de représentation et de négociation des acteurs

Activités	Résultats	Indicateurs de résultat
Volet 2.1 : Programme IDEAS		
Appui à la coordination et à la circulation de l'information au sein des instances gouvernementales des 4 pays Appui aux négociateurs africains à l'OMC	<ul style="list-style-type: none"> - Formation de compétences techniques - capacités institutionnelles renforcées dans les 4 pays - Information transparente sur les choix de stratégies - notes de position des 4 pays à l'OMC 	<ul style="list-style-type: none"> - Un fonctionnaire pour chacun des 4 pays en stage à la cellule technique coton d'IDEAS à Genève - Réunions régulières des 4 pays à Genève au niveau ambassadeurs - Evolution de l'initiative sectorielle coton à l'OMC
Volet 2.2 : Appui à l'APROCA et au ROPPA		
Sous volet 2.2.1 : Appui à l'APROCA		
Coordination et concertation avec les faitières pour le suivi des stratégies nationales et de leurs plans d'action	<ul style="list-style-type: none"> - Notes de position au niveau national et régional, par rapport aux thématiques du plan d'action de Paris - Animation d'ateliers nationaux - Animation d'un atelier régional 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation expertise internationale et nationale - Documentation établie par l'APROCA pour la conduite des pré-ateliers - Au moins une note régionale élaborée par an, actualisée pour les principales échéances internationales
Appui au processus de réflexion stratégique au sein de l'APROCA pour le renforcement des services aux producteurs en zone cotonnière	<ul style="list-style-type: none"> - Formulation de directives et d'orientations sur les différentes thématiques- consolidation des partenariats techniques - Animation d'ateliers nationaux - Animation d'un atelier régional 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation expertise internationale et nationale, préparation par l'APROCA du matériel nécessaire à la conduite des pré-ateliers - Elaboration d'un plan d'action et de notes techniques - Coopération avec les autres acteurs et partenaires de la filière
Réflexion sur la pérennisation institutionnelle et financière de l'APROCA	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier régional 	<ul style="list-style-type: none"> - Procédures de viabilité institutionnelle et financière établie
Sous Volet 2.2.2 : Appui au ROPPA		
Accompagnement de la démarche "Observatoire coton" de l'APROCA en vue d'une capitalisation dans le futur observatoire des Exploitations Agricoles Familiales (EAF)	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux ateliers de cadrage de l'observatoire coton des producteurs et du système d'information régional coton 	<ul style="list-style-type: none"> - 6 missions de suivi - 1 note capitalisation (recommandations sur la structuration de l'Observatoire des EAF)
Dialogue entre le ROPPA et l'APROCA sur l'appropriation et la pérennité de l'opération	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier sur l'avenir des exploitations agricoles familiales (EAF) à base cotonnière 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'atelier - Edition de documents techniques - Apports réciproques entre approche exploitations familiales et approche sectorielle coton sur thématiques stratégiques (biotechnologies, ...) - Résolutions communes ROPPA/APROCA
Consolidation et formalisation des relations entre le ROPPA et l'APROCA	<ul style="list-style-type: none"> - Instauration de rencontres régulières - Institutionnalisation des relations 	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins une rencontre par an - Une réunion avant chaque échéance importante de l'OMC

Composante 3: Assurer la maîtrise et la gestion de l'information sectorielle

Activités	Résultats	Indicateurs de résultat
Volet 3.1 : Structuration d'un observatoire coton au sein de l'APROCA		
<i>Sous volet 3.1.1 : Appui au processus de concertation</i>		
Concertation des différents acteurs (faitières nationales et Roppa) pour définir le cadre de réalisation de l'observatoire	- Cadre logique de l'observatoire défini de manière concertée	- Organisation d'un atelier pour le cadrage de l'observatoire en début de projet - Etablissement d'un cahier des charges de l'observatoire
<i>Sous volet 3.1.2 : Appui à la mise en place de l'observatoire</i>		
Conception de l'observatoire et des procédures	- Boîtes à outils et procédures définies - Pérennisation de l'observatoire - Procédures techniques et financières approuvées	- Mobilisation de l'expertise spécialisée - Modalités de financement à long terme clarifiées - Organisation d'un atelier de validation en fin d'année 2
Conception des outils de gestion de l'information au niveau régional	- Création d'une cellule technique structurée et fonctionnelle au sein de l'APROCA	- Réalisation d'une base de données régionale - Equipe d'animation en place (appui au fonctionnement)
Conception des outils de gestion de l'information aux niveaux nationaux	- Création de cellules contact structurées et fonctionnelles dans les faitières de 6 pays	- Réalisation de bases de données nationales - Equipes d'animation en place (appui au fonctionnement)
<i>Sous volet 3.1.3 : Appui à la communication</i>		
Appui à une diffusion efficace de l'information	- L'APROCA a accès à des supports de communication appropriés	- Diffusion du trimestriel l'Echos des Cotonniers - Création d'une page 'information coton' sur le site de l'APROCA - Emission de bulletins de radio hebdomadaires
Volet 3.2 : Structuration d'un Système régional d'information interprofessionnel du coton		
<i>Sous volet 3.2.1 : Appui au processus de concertation</i>		
Elaboration concertée du cadre de mise en place du système d'information régional	- Définition du processus d'adaptation de la base de données de RESOCOT - Identification des équipes nationales et régionale chargées de la collecte et du traitement des informations.	- Organisation de séminaires nationaux participatifs - Organisation d'un séminaire régional participatif
<i>Sous volet 3.2.2 : Appui à la mise en place de l'observatoire</i>		
Conception des outils de gestion de l'information au niveau national et régional	- Outils techniques et procédures définis - Réalisation de bases de données nationales et régionale	- Mobilisation d'expertises techniques spécialisées - Prestations de service en informatique - Mobilisation d'expertise en animation
Mise en place et lancement des systèmes nationaux (Centre d'Information Coton - CIC)	- Création d'une cellule technique structurée et fonctionnelle par pays - Equipes formées et efficaces	- Equipement CIC - Appui au fonctionnement des CIC - 2 séminaires nationaux par pays et par an

Composante 3 (suite)

Activités	Résultats	Indicateurs de résultat
Mise en place et lancement du Système d'information régionale coton (SIRC)	<ul style="list-style-type: none">- Création d'une cellule régionale fonctionnelle- Equipe formée et efficace- Pérennisation institutionnelle SIRC	<ul style="list-style-type: none">- Equipement de la cellule- Appui au fonctionnement- Un séminaire régional CIC/SIRC /an- Un séminaire régional élargi aux acteurs de la filière, en fin de projet- Appui transition SIRC
<i>Sous volet 3.2.3 : Appui à la communication</i>		
Appui à la diffusion l'information	<ul style="list-style-type: none">- Information périodique disponible- Site internet actif	<ul style="list-style-type: none">- Edition de rapports semestriels- Mise en ligne des études et des recommandations du SIRC

Composante 4: Gestion du projet

Activités	Résultats	Indicateurs de résultat
Appui aux comités techniques et de pilotage	<ul style="list-style-type: none">- Suivi - pilotage du projet- Evaluation	<ul style="list-style-type: none">- Comptes rendus et rapports techniques- Bilan à mi-parcours,- Evaluation en fin de projet

Commentaires sur le contenu du projet

Composante 1 - Amélioration durable de la productivité au sein des filières africaines

• *Volet 1 : appui à la mise en place d'une Plate-forme biotechnologies*

Le recours au coton génétiquement modifié (CGM) s'intensifie à l'échelle mondiale. La maîtrise des biotechnologies et de leurs enjeux constitue donc un défi pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le projet interviendra en appui à l'acquisition des capacités permettant aux pays concernés de maîtriser cette innovation et d'appliquer le principe de précaution dans un cadre opérationnel de biosécurité, conforme aux dispositions du protocole de Carthagène,

Le projet soutiendra ainsi la mise en place et le fonctionnement d'une plate-forme régionale de biotechnologies dont la finalité sera de renforcer les capacités de formation et de recherche sur les biotechnologies et leurs applications agricoles. Les interventions concerneront :

- la constitution d'un réseau fonctionnel pour l'évaluation des impacts et la gestion durable des CGM,
- l'analyse et l'évaluation des risques juridiques et commerciaux liés à l'utilisation des CGM,
- la mise au point de méthodes expérimentales pour l'évaluation de l'innovation que constitue le coton Bt¹,
- la production de connaissances sur les systèmes de production intégrant les CGM et l'appui à la formation des acteurs aux nouvelles approches de la lutte phytosanitaire associée à leur utilisation.

Cette plateforme sera mise en place sous l'égide du CORAF et avec l'appui technique du CIRAD. Elle sera localisée au CIRDES (Centre international pour la recherche développement sur l'élevage en zone sub-humide). Cette institution de recherche à vocation régionale apportera un appui significatif à travers ses laboratoires et ses équipements de biotechnologie. La plate-forme s'appuiera sur les ressources des SNRA (Mali, Burkina Faso, Ghana, Bénin, Togo et Cameroun) et des partenariats au Nord (INRA).

Cette action s'inscrit dans le plan d'action 2006-2010 en Biotechnologies agricoles validé par la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en octobre 2005. Elle sera menée en étroite collaboration avec les initiatives soutenues dans ce domaine par les autres partenaires techniques et financiers (PTF), notamment l'USAID et la BAD.

• *Volet 2 : Appui à la coordination régionale de la recherche phytosanitaire*

A travers une approche structurée au niveau régional, au sein du CORAF et dans la continuité des travaux réalisés par le programme régional pour la prévention de la résistance aux insecticides en Afrique de l'Ouest (PRAO), ce volet vise à harmoniser la gestion de la protection phytosanitaire dans les filières cotonnières et à prévenir l'apparition des résistances en suivant les pratiques et leurs impacts.

Il aura pour objectifs de :

- Renforcer les réseaux de suivi de la dynamique des populations de ravageurs à forte capacité migratrice, depuis le niveau de l'agrosystème local jusqu'à celui du bassin régional.

¹ Coton Bt : coton ayant acquis, par ingénierie biotechnologique, des gènes issus d'une bactérie (*Bacillus Thuringiensis*) et produisant des toxines nocives pour les insectes ravageurs.

- Former les scientifiques du Sud à l'élaboration et à la validation des outils d'aide à la décision pour la gestion des risques phytosanitaires dans les systèmes agraires.
- Sensibiliser les acteurs de la filière (organisations paysannes, sociétés cotonnières, ONG) à la nécessité d'élaborer au niveau régional les stratégies permettant de retarder l'apparition de résistances aux pesticides,
- Evaluer l'efficacité économique des innovations proposées dans les conditions de culture de petit paysannat, aux niveaux de rendement des cultures pluviales africaines
- Contribuer, en collaboration avec les spécialistes de la communication linguistique, à la définition d'outils d'aide à la décision facilement utilisables par les paysans.

Le CIRAD sera l'opérateur-pivot des activités de recherche et de formation. Ce volet sera hébergé par l'Institut international pour l'agriculture tropicale (IITA), à Cotonou qui dispose des compétences et des laboratoires nécessaires. Il s'appuiera également sur les ressources des institutions nationales de recherche ² et des partenariats au Nord (INRA - France).

Composante 2 - Renforcement des capacités de représentation et de négociation des acteurs

- *Volet 1 : Programme IDEAS*

Le renforcement des capacités de négociation des quatre pays porteurs de l'initiative sectorielle coton est inscrit au plan d'action du partenariat Europe-Afrique sur le coton. L'ONG IDEAS Centre met en œuvre un programme d'appui aux représentations du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Tchad à Genève auprès de l'OMC.

Ce programme comprend des actions de formation et d'assistance technique, des appuis pour l'accès à l'information et en communication, des appuis en logistique et à la coordination entre les délégations à Genève et à Bruxelles. Il est cofinancé par le Danemark, l'Allemagne, la Suède, la Suisse, les Pays-Bas et le Royaume Uni. Les axes d'intervention du programme et son plan de financement global sont donnés en annexe (cf. annexe 8.7)

Ce volet du projet correspond à la participation de la France au financement de ce programme et sera mis en œuvre sous forme d'une subvention à IDEAS.

- *Volet 2 : Appui à l'Association des producteurs de coton africains (APROCA) et au Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA)*

Ce volet appuie l'APROCA dans la consolidation de ses relations avec les faitières nationales pour le suivi des stratégies nationales coton et la construction de positions régionales des producteurs de coton. Il contribuera également à soutenir le dialogue avec les pouvoirs publics, dans la perspective notamment des négociations commerciales internationales. Le projet soutiendra le processus de concertation au sein de l'APROCA, l'élaboration d'argumentaires techniques et la tenue d'ateliers régionaux de validation. Il appuiera également une réflexion sur la pérennisation financière de l'APROCA dont les conclusions feront l'objet d'une validation régionale.

Les appuis en direction du ROPPA doivent lui permettre d'être actif dans les concertations qui seront lancées autour du secteur coton. Le ROPPA pourra ainsi prendre la mesure du dialogue sectoriel et faire valoir son approche de l'exploitation agricole familiale. Ces appuis doivent permettre également de consolider les relations fonctionnelles entre ROPPA et APROCA.

² Institut d'économie rural du Mali (IER), Institut national pour l'environnement et la recherche agricole du Burkina Faso (INERA), Centre national de la recherche agronomique de Côte d'Ivoire (CNRA), Institut national de la recherche agronomique du Bénin (INRAB), Institut togolais de la recherche agronomique (ITRA), Institut national de la recherche agricole et du développement du Cameroun (IRAD).

Ce volet fera l'objet de subventions à L'APROCA et au ROPPA.

Composante 3 – Maîtrise et gestion de l'information sectorielle

Une note en annexe (cf. annexe 8.8) précise la conception et l'organisation d'un dispositif de gestion de l'information dans le secteur coton.

- *Volet 1 Structuration d'un observatoire coton au sein de l'APROCA*

Les organisations de producteurs ont exprimé la demande constante de pouvoir maîtriser et gérer leur propre système d'information. L'APROCA s'est donné pour priorité la mise en place à son niveau d'un observatoire coton. Les appuis prévus, sous forme de subvention, vont soutenir l'APROCA dans cette démarche.

Cet observatoire constitue un appui à la réflexion sectorielle soutenue par l'APROCA. Il a pour finalité de conforter les producteurs dans leurs positions de négociation, au niveau interprofessionnel et à l'international.

Cet observatoire s'inscrit dans le cadre élargi de structuration d'un observatoire des exploitations agricoles familiales soutenu par le ROPPA. Il constituera un interlocuteur privilégié du Système d'information régional sur le coton (cf. infra).

- *Volet 2 : Structuration d'un système d'information régional sur le coton*

Le projet pilote RESOCOT a montré, au niveau de 6 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Bénin, Ghana, Cameroun), l'intérêt et la faisabilité d'un système d'information régional sur les filières cotonnières.

Le volet va appuyer la mise en place d'un dispositif rénové impliquant les acteurs institutionnels de l'échelon régional et les six pays de la phase pilote RESOCOT. Les activités concerneront l'adaptation de la base de données RESOCOT, le renforcement du réseau et des points de contacts nationaux, la structuration des systèmes d'information aux niveaux régional et national.

Ce Système d'information régional permettra le suivi et l'analyse des performances des filières cotonnières africaines. Ces applications seront multiples : aide à la décision et au pilotage stratégique au niveau régional, suivi de l'impact des décisions au niveau de l'OMC et aide à la négociation, dialogue avec la Commission Européenne dans le suivi de la réforme de l'organisation commune de marché (OCM) pour le coton, suivi des programmes d'appui et de réforme au sein des filières et de leurs impacts.

Le système d'information régional sera conçu et piloté sous la tutelle conjointe de l'UEMOA, de l'APROCA et de l'Association Cotonnière Africaine (ACA). Son statut institutionnel définitif sera validé en fin de projet, ainsi que les modalités de sa pérennisation financière. Le financement à long terme du SIRC pourra être envisagé à partir de contributions des acteurs des filières sur la base de cotisations interprofessionnelles et de l'UEMOA sur les ressources budgétaires que cette institution a prévu de consacrer au suivi général des filières agricole dans la région.

Le CIRAD sera opérateur pour ce volet et en assurera la coordination technique. La coopération néerlandaise cofinance l'opération à hauteur de 665 K€.

Comité de pilotage du projet « Renforcement de l'approche régionale dans le partenariat Europe-Afrique sur le coton » (FSP n° 2006-43)

**OLYMPE INTERNATIONAL HOTEL ,
BP 2462**

Sis : Badala Extension

Tél (00 223) 223 46 64

Fax: (00 223) 223 46 62

Email: olympehotel@yahoo.fr

A moins de dix minutes de l'aéroport.

Projet d'ordre du jour

Mardi 25 septembre

8h00 Accueil des participants

8h30:Début des travaux: Présentation par le MAEE

Présentation du projet ;

Objectifs du comité de pilotage ;

Proposition de méthode de travail

Composante 1 : Amélioration durable de la productivité

Présentations faites par le CIRAD-Discussions

9h00-10h00 Volet n° 1 : Appui à la mise en place d'une plate-forme biotechnologies

10h00-11h00 Volet n° 2 : Appui à la coordination régionale de la recherche phytosanitaire

11h00-11h15 Pause café

Composante 2 : Renforcement des capacités de représentation et de négociation des acteurs

11h 15-12h15 : Volet n° 1 : Appui au projet C4 Coton-OMC : Présentation par IDEAS Centre

12h15-13h15 : Volet n° 2 : Appuis à l'AproCA et au ROPPA : Présentation ~~MAEE~~

13h15-14h15 : Pause déjeuner-repos

Composante 3 : Maîtrise et gestion de l'information sectorielle

14h15- 15h15 : Structuration d'un observatoire coton au sein de l'AproCA : Présentation AproCA

15h15-16h15 : Appui au Système Régional d'Information interprofessionnel du coton : Présentation CIRAD

16h15-17h : Mode d'organisation et de fonctionnement du projet

Mercredi 26 mars

8h30-10h : Discussion du programme de travail par composante et volet

10h-10h15 : Pause café

10h15-11h30 : Discussion du programme de travail par composante et volet

11h30-12h30 : Mise en commun sur les programmes de travail et l'agenda du projet

12h30 : Fin des travaux

12h30-13h30 : Déjeuner-repos

CIRAD

FSP – mobilisateur
 Projet FSP n° 2006-43
 Financé par le Ministère Français des Affaires Étrangères

**Renforcement de l'approche régionale
 dans le partenariat Europe-Afrique
 sur le coton**

**Contribution du Cirad au Volet
 « Amélioration durable de la productivité
 au sein des filières cotonnières africaines »**

Bamako, 26 Septembre 2007

CIRAD

Projet FSP n° 2006-43
Rappel

3 composantes :

- Composante 1 : contribuer à l' Amélioration durable de la productivité au sein des filières cotonnières africaines
- Composante 2 : renforcer les capacités de représentation et de négociation des acteurs
- Composante 3 : Assurer la maîtrise et la gestion de l'information sectorielle

Ici seront traités deux volets de la composante 1 :

- Volet 1.1 : appui à la mise en place d'une plate-forme biotechnologie
- Volet 1.2 : appui à la coordination régionale des recherches phytosanitaires

CIRAD

Extrait du Document de Projet
 Projet FSP n° 2006-43
 Construction logique du Projet

Objectifs :
 Faciliter la coordination régionale des approches en matière de biotechnologies, de biosécurité et de lutte phytosanitaire dans le secteur coton.

Indicateurs :

- Une Plate forme biotechnologies de référence est mise en place et intégrée dans les programmes régionaux (BM, CORAF, UEMOA).
- Des protocoles et des référentiels techniques sont établis et diffusés.
- Des équipes régionales et nationales de référence sont formées et actives.
- Un cadre réglementaire harmonisé est défini.

Description du contenu Composante 1 : Amélioration durable de la productivité	
Volet 1.1 Biotechnologies	
Constitution d'un réseau fonctionnel d'évaluation des impacts et de gestion durable des cotons génétiquement modifiés (CGM)	<ul style="list-style-type: none"> • Equipes de chercheurs formés à l'évaluation et à la gestion des risques liés aux CGM • Spécialistes formés à l'enseignement de la biosécurité
Mise au point de méthodes expérimentales pour l'évaluation de l'innovation technologique « coton Bt »	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes de flux de gènes • Etudes de l'efficacité des CGM dans les conditions parasitaires africaines • Mesure des impacts sur l'entomofaune • Estimation de la fréquence initiale des gènes de résistance • Evaluation de la rentabilité et des impacts socioéconomiques des CGM
Production de connaissances sur les systèmes de production intégrant les CGM et appui à la formation des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des acteurs à l'application des réglementations nationales ou régionales • Acquisition de connaissance sur les systèmes de production et formation des producteurs • Mise en place d'une stratégie de gestion de l'innovation (prévention des résistances)

Description du contenu Composante 1 : Amélioration durable de la productivité	
Volet 1.2 Coordination Phytosanitaire	
Renforcement des réseaux de suivi des dynamiques de populations de ravageurs	<ul style="list-style-type: none"> • Production de connaissance sur les dynamiques des populations et le brassage génétique chez les principaux ravageurs
Appui à l'élaboration d'une stratégie régionale de gestion des résistances aux pesticides	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de l'usage des pesticides par la promotion d'une lutte raisonnée par les seuils d'intervention • Formation des scientifiques du Sud • Sensibilisation des acteurs des filières

Volet 1.1
Plate-forme biotechnologies

Objectifs

- constituer des réseaux d'évaluation de l'impact des CGM par le renforcement des compétences au Sud
- sensibiliser et former ces mêmes scientifiques à l'évaluation des risques liés à l'introduction de CGM
- évaluer l'impact de l'introduction des CGM sur la vulnérabilité et la compétitivité de la filière coton
- évaluer l'efficacité économique de l'innovation dans les conditions de culture de petit paysannat,
- former les acteurs aux nouvelles approches de la lutte phytosanitaire associée à l'utilisation de CGM
- identifier les contraintes liées à la coexistence de cotonniers classiques et de CGM

Activités de recherche

- Des essais seront mis en place dans les pays dotés du cadre législatif autorisant la mise en expérimentation de cultures génétiquement modifiées (aujourd'hui Burkina Faso seulement).

Ils permettront de mettre au point les méthodes, de former les chercheurs du Sud et produire de la connaissance sur l'évaluation des flux de gènes et les impacts sur l'entomofaune au niveau parcellaire.

- Des études de dynamique des populations et de flux migratoires permettront d'élaborer et de tester des modèles de diffusion des gènes de résistance, base d'une stratégie de gestion durable des transgènes.
- Des enquêtes en milieu paysan seront conduites pour déterminer le niveau de rentabilité de la technologie et évaluer ses impacts socio-économiques potentiels.

Des écoles paysannes seront mises en place dans les zones cotonnières pour:

- mieux saisir la perception des producteurs et de comprendre leurs réactions vis à vis de l'innovation,
- les associer à la mise en place d'une gestion intégrée des populations de ravageurs.

Une telle approche, faisant participer les acteurs de terrain à l'analyse de nouvelles « nuisances » et aux méthodes permettant d'en venir à bout nous paraît indispensable à l'obtention de résultats durables dans un contexte d'effacement de l'encadrement traditionnel.

Ces structures peuvent constituer les bases d'un réseau de suivi Biosécurité.

- Des sessions de formation aux réglementations relatives à la dispersion des plantes génétiquement modifiées (protocole de Cartagène, Convention sur la biodiversité) seront organisées en Afrique, pour apporter une information à tous les acteurs concernés (décideurs, recherche, organisations paysannes).

- Ce projet devrait enfin permettre de fédérer les actions des différents intervenants du Sud et du Nord autour d'une recherche à vocation régionale, qui, du fait de la problématique traitée est susceptible de dépasser le seul secteur cotonnier

Programme de Travail

- Constitution d'un réseau pour l'évaluation des impacts et de gestion durable des CGM
- Mise au point de méthodes expérimentales pour l'évaluation de l'innovation que constitue le Coton Bt
- Production de connaissances sur les systèmes de production intégrant des CGM et partage de ces connaissances avec les acteurs de la filière

Indicateurs

- 2 missions d'appui par an aux chercheurs en formation par des spécialistes formés à l'enseignement de la biosécurité
- 3 stagiaires par an en formation diplômante en France (1 mois) auprès de spécialistes de la biosécurité
- Réalisation d'une évaluation de la viabilité de croisements interspécifiques
- Mise en application de tests Elisa en Afrique
- Études d'efficacité sur l'insecte cible, d'impact sur l'insecte non-cible et d'évolution de la biocénose
- Réalisation de bioessais
- Réalisation d'enquêtes
- Création d'écoles paysannes et d'un réseau biosécurité
- Tenue d'ateliers régionaux

Organisation

- Le Cirad opérateur pivot,
- les SNRA des pays impliqués dans l'introduction et l'expérimentation de cotonniers transformés, au premier rang desquels l'INERA (Burkina Faso), mais aussi l'IER du Mali et l'IRAD au Cameroun.
- le CIRDES, dont le mandat est régional, et dont les installations à Bobo-Dioulasso comportent des laboratoires et des équipements suffisants pour apporter un appui matériel significatif au Projet.
- Des représentants des Organisations Paysannes qui auront participé aux Ecoles mises en place sur le terrain
- Des partenaires du Nord, travaillant dans le domaine de l'étude des flux de gènes, de l'impact des transgènes sur la faune non-cible et de la modélisation de la résistance des insectes-cible

Budget prévisionnel

	Année 1	Année 2	Année 3
1. Mission d'appui formation (2 missions /an)	15	15	15
1 Formations diplômantes (3 stagiaires/an*1 mois)	15	15	15
2 Flux de gènes au champ et en jardin botanique	10	10	
2 Etude expression du transgene : test Elisa	10	10	10
2 Mesure des impacts sur l'entomofaune :	10	10	10
2 Estimation fréquence initiale de la résistance	5	5	5
Accueil bioessais CBGP (France)	10	10	10
2 Evaluation rentabilité/impacts socioéconomiques	15	15	8
2 Etude des modification itinéraires techniques	10	10	10
3 Ecoles paysannes/organisation réseau Biosécurité	40	40	40
3 Atelier régionaux formation Biosécurité		40	40
Total/an, avec frais de gestion 10%	154	198	178
ramené	154	352	530

Pause

- Discussions sur le volet
Biotechnologies

Volet 1.2
Coordination phytosanitaire
régionale

Objectifs

- renforcer les réseaux de suivi de la dynamique des populations de ravageurs à forte capacité migratrice,
- former les scientifiques du Sud à l'élaboration des outils d'aide à la décision pour la gestion des risques phytosanitaires,
- sensibiliser les acteurs de la filière (organisations paysannes, sociétés cotonnières, ONG) à la nécessité d'élaborer au niveau régional les stratégies permettant de retarder l'apparition de résistances,
- évaluer l'efficacité économique des innovations proposées dans les conditions de culture de petit paysannat,
- contribuer, en collaboration avec les spécialistes de la communication, à la définition d'outils d'aide à la décision facilement utilisables par les paysans.

*Activités de recherche***1. Production de connaissances sur la dynamique des populations de ravageurs**

- Travail à l'échelle de l'écosystème : identifier les différentes phases d'activité des principaux ravageurs du cotonnier au cours de l'année. Les principaux mécanismes d'adaptation aux conditions adverses seront évalués par rapport à leur incidence sur la diffusion des gènes de résistance aux insecticides

Le rôle des plantes-refuge de début de campagne dans la survie et la multiplication des populations migrantes sera quantifié à cette occasion. On utilisera un certain nombre d'outils innovants : pollens, gossypol et isotopes.

Il s'agit ici de soutenir des opérations d'acquisition, puis de diffusion de connaissances, conduites en partenariat avec le PRAO_PICA.

*Activités de recherche***2. Promotion d'une lutte chimique durable par la définition de seuils d'intervention**

- Retour à la dimension parcellaire : problématique de réduction des quantités de pesticides consommées par la culture cotonnière et de prévention des résistances.
- L'approche retenue passe par la mise au point et la validation d'outils d'aide à la décision, à partir d'estimations de la densité des ravageurs observée à un instant donné.

Il s'agit cette fois de formation des partenaires aux outils d'aide à la décision

*Activités de recherche***3. Transfert des acquis par des techniques participatives**

- Les outils d'aide à la décision seront diffusés dans le réseau des villages qui ont adopté la Lutte Etagée Ciblée.
- La méthodologie proposée est celle des Ecoles Paysannes, mises en place, sur le modèle des *Farmer Field Schools* de la FAO.
- Le but est de passer de la LEC au seuil intégral comme mode de protection du cotonnier. La méthodologie présente l'avantage d'identifier les contraintes paysannes à chaque phase du développement de l'innovation, et de pousser la Recherche à y répondre à la même cadence.

Il s'agit ici de mettre en place une méthode participative de diffusion de l'innovation

Programme de Travail

- Production de connaissances sur les relations entre les systèmes de culture et les principaux ravageurs du cotonnier, associant des équipes du Nord et du Sud.
- Mise au point de méthodes pour l'évaluation des impacts économiques et environnementaux des innovations visant à réduire la dépendance de la culture cotonnière vis-à-vis de la lutte chimique.
- Animation régionale permettant de partager les connaissances acquises avec l'ensemble des opérateurs de la filière.

Indicateurs

- Réalisation d'études de suivi des populations (brassage génétique, caractérisation biochimique et moléculaire) et de bioessais (évolution de la résistance aux xénobiotiques) en collaboration avec le PRAO/PICA
- 2 Ateliers régionaux de programmation
- Mise au point et validation d'outils d'aide à la décision
- 6 missions d'appui et de formation
- Animation réalisée dans les écoles paysannes
- 1 atelier régional de restitution

Organisation

- Le Cirad opérateur pivot,
- les SNRA des pays impliqués dans la prévention et le suivi de la résistance des insectes aux pesticides, à savoir l'INRAB (Bénin), l'INERA (Burkina Faso), l'IRAD (Cameroun), le CNRA (Côte d'Ivoire), l'IER (Mali) et le CRA-SH du Togo.
- L'IITA, dont la vocation n'est pas cotonnière, mais dont le mandat est régional, et dont les installations à Cotonou comportent des laboratoires et des capacités d'accueil, en particulier pour des formations, suffisants pour apporter un appui matériel significatif au Projet.
- Des représentants des Organisations Paysannes qui auront participé aux Ecoles mises en place sur le terrain
- Des partenaires du Nord, travaillant dans le domaine de la caractérisation des populations (INRA Valbonne), du suivi des migrations (INRA Avignon, BioBest), de la modélisation (UMR CBGP) et de la formation (Cirad).

Besoins financiers et par année

Budget, en KC	Année 1	Année 2	Année 3
Investissements en matériel de laboratoire	30		
Consommables	12	5	5
Déplacements pour enquêtes et formation	15	15	15
Missions d'appui et de formation (7.5 KC/miession)	15	15	15
Ateliers de programmation (40 KC/atelier)	40	40	
Atelier de restitution			40
total	112	79	79
cumulé	112	191	270

Besoins financiers par activité

Budget, en KC	Activité 1	Activité 2	Activité 3	Total
Investissements	30			30
Consommables	18	6	6	30
Déplacements travaux	21	9	15	45
Missions appui & formation	15	15	15	45
Ateliers	80		40	120
Frais de gestion				30
Total	(164)	(30)	(76)	(270+30)

Chronogramme prévisionnel

Composante 1	Année 1				Année 2				Année 3			
	01	02	03	04	01	02	03	04	01	02	03	04
Volet 1 : Plate-forme biotechnologies												
Constitution d'un réseau d'évaluation des impacts et de gestion durable des OGM												
Mise au point de méthodes expérimentales pour l'évaluation du coton Bt												
Production de connaissances sur les systèmes de production intégrant les OGM & formation des acteurs												
Volet 2 : phytosanitaire												
Renforcement des réseaux de suivi des dynamiques de populations de ravageurs												
Promotion d'une lutte chimique durable par la définition de seuils d'intervention												
Transfert des acquis par des techniques participatives												

**Première réunion du Comité de pilotage du FSP Mobilisateur Coton, Bamako.
Les 25 et 26 septembre 2007**

Cette réunion du comité de pilotage (CP) avait été souhaitée par le MAE, pour amener les protagonistes intervenant dans les différentes composantes de ce FSP Mobilisateur à se rencontrer et à discuter des propositions faites par les différents opérateurs dans l'état actuel d'avancement du FSP (dont la date de démarrage, faut-il faut le rappeler, est le 01 janvier 2007 et la durée de trois ans). Le Cirad était invité à ce CP pour y exposer ses propositions concernant les composantes 1, à savoir Amélioration durable de la productivité et 3, à savoir gestion de l'information sectorielle. Trois agents du Cirad ont participé aux travaux du CP, Alain Renou, correspondant du Cirad au Mali, Guy Faure, pour la composante 3, et Maurice Vaissayre, à la fois comme coordonnateur du FSP au niveau du Cirad et comme partie prenante dans les deux volets de la composante 1.

La présentation des propositions du Cirad relatives aux activités du volet 2 de la composante 1, à savoir *l'appui à la coordination régionale des recherches phytosanitaires*, n'a pas posé de problème, si ce n'est des remarques de l'AProCA (François Traoré) soucieux que les thématiques présentées trouvent rapidement leur application en milieu paysan, et du MAE Dakar, inquiet des ambitions affichées comparées aux ressources allouées en argent et en temps. Le représentant du Coraf, Vincent Joseph Mama, a rappelé l'existence d'une initiative visant à une homologation régionale des pesticides, ce qui reste loin des objectifs affichés par la composante du FSP. Par contre, la présentation du volet 1, *mise en place d'une plate-forme biotechnologies*, a suscité quelques réactions, en particulier de la part des représentants du Coraf et de l'UEMOA, soucieux l'un et l'autre de voir cette plateforme s'intégrer harmonieusement parmi les différentes initiatives en cours de montage⁽¹⁾. On peut comprendre que dans le fourmillement actuel d'initiatives dans le secteur des biotechnologies et de l'accompagnement des CGM, certains s'inquiètent de voir émerger des projets qui pourraient détourner les bailleurs de fonds de ce genre d'intervention. Nous avons vécu une situation analogue lors du montage du projet GeRiCo, alors présenté comme concurrent d'un hypothétique projet CFC. A nous de tirer les leçons du passé et de mobiliser le Coraf pour qu'il soutienne nos propositions. Plus curieusement, le représentant du Coraf n'a pas semblé très enthousiaste à l'idée de voir le CIRDES accueillir le chercheur du Cirad en charge du volet en question, il est vrai qu'il n'était pas présent à Dakar lors de la mission Cirad 2006.

Au terme des discussions du mercredi, il a été rappelé que, pour la composante 1, le maître d'ouvrage était le Coraf et l'opérateur le Cirad. En conséquence, la mission circulaire programmée pour une prise de contact avec les SNRAs devra être précédée d'un échange de correspondance avec le Coraf (il sera sans doute bon d'associer à un moment ou à un autre les personnes ressources impliquées dans les initiatives régionales : Mme Lompo et MM. Sangaré et Dembelé) pour définir les pays cibles et les thématiques attribuées à chacun d'entre eux. Il a également été proposé que le correspondant Biotechnologie du Coraf, à savoir le Dr Sangaré, du CNRA de Côte d'Ivoire, participe à cette mission. Le prochain Comité de Pilotage devant avoir lieu en février 2008, il faut, dès réception du CR officiel de cet atelier, il faudra entamer un échange de courrier avec les institutions citées précédemment pour proposer au MAE de nouveaux TdR pour cette mission. Il serait souhaitable qu'elle puisse se dérouler avant la fin de l'année ou au tout début de l'année 2008.

Un certain nombre d'annexes donnent des informations complémentaires sur le FSP et l'atelier de Bamako, en attendant la diffusion des actes de l'atelier.

- (1) les initiatives Biotechnologie-Biosécurité en cours de montage ont été évoquées dans une discussion ultérieure avec M. Siaka Dembele, à l'Institut du Sahel (INSAH) :
- A. L'initiative CILSS (sur financement USAID) consiste à élaborer les cadres nationaux de régulation. Elle est mise en œuvre par un Comité Biosécurité, qui s'est réuni en juillet 2007 (avec la participation d'Alain Mayeux pour le Cirad)
 - B. Le Plan d'action Biotechnologie & Biosécurité de la CDEAO, pour lequel sont mandatés le Coraf pour les aspects Biotechnologies, avec le Dr. Abdouramane Sangaré comme coordinateur régional, et l'INSAH pour les aspects Biosécurité, avec le Dr. Siaka Dombélé. Il s'agit d'une extension aux pays de la CDEAO du projet précédent. Ce projet est en attente de financement.
 - C. L'initiative de l'UEMOA (sur financement de la Banque Mondiale), dont la personne ressource est Mme Lompo, du Burkina Faso. Ce projet est en instance de démarrage et devrait s'intégrer aux initiatives précédentes.
 - D. Le volet biotechnologie coton du Projet WACIP, financé par l'USAID, prépare les quatre pays de l'initiative Coton à l'OMC (Mali, Burkina Faso, Bénin et Tchad), auxquels s'est adjoint le Sénégal, à l'introduction des CGM, et en particulier du Coton Bt. C'est le projet le plus proche du terrain, puisqu'il se préoccupe des questions de multiplication et de distribution des semences. La coordinatrice de ce volet du WACIP qui est effectif sur les trois années qui viennent, est Mme Sarah Gavian et le correspondant pour le Mali est M. Blaise Fadocgnon.

Pour en savoir plus :

<http://www.insah.org/pdf/nt-reunion-CRC-fr.pdf>

compte-rendu (30 pages) de l'atelier de Bamako, juillet 2007 sur les initiatives en cours et description du projet CILSS :

Le CILSS, en collaboration avec la CEDEAO, a organisé du 17 au 19 juillet 2007 à Bamako au Mali, une réunion préparatoire à la mise en place d'un Cadre Régional de Concertation sur la Biosécurité (CRC) en Afrique de l'Ouest et au Tchad. La rencontre a regroupé les experts en biosécurité/biotechnologie et en semences des pays membres des deux organisations sous régionales, des experts internationaux et de l'UEMOA. Cet atelier a permis aux participants de s'imprégner du contexte actuel de la biotechnologie et de la biosécurité marqué par un développement prodigieux des cultures transgéniques dans le monde et dans quelques pays africains mais par une évolution lente des systèmes nationaux de biosécurité dans l'espace CILSS. En effet, la plupart des Etats de la sous région ont ratifié le protocole de Carthagène sur la biosécurité mais seul le Burkina Faso dispose d'une agence en biosécurité et d'une loi opérationnelle. Le CILSS a engagé depuis quelques années la réflexion sur cette problématique et dispose d'une convention cadre sur la biosécurité. Désigné par la CEDEAO pour mettre en oeuvre son plan d'action sur la biosécurité, le CILSS a soumis à la réunion de Bamako un texte pour la mise en place d'un Cadre Régional de Concertation sur la Biosécurité (CRC) en Afrique de l'Ouest et au Tchad. Les trois jours d'atelier ont permis aux pays de l'espace CEDEAO d'être informés sur les initiatives du CILSS en matière de biosécurité et de définir un mode opératoire pour le CRC de la CEDEAO. A ce titre, une feuille de route a été esquissée avec pour ambition d'appuyer les pays pour la mise en place de leurs cadres nationaux de biosécurité et l'opérationnalisation de leurs plans d'action, la validation interne du document par les pays de la CEDEAO, la Mauritanie et le Tchad et l'organisation d'une réunion de validation des documents instituant le CRC au niveau régional à l'horizon juin 2008.

Plus d'infos sur :

http://www.insah.org/pdf/biossecurite_semence.pdf

http://www.africa-union.org/root/AU/AUC/Departments/HRST/biosafetv/DOC/RegHarm_ECOWAS.pdf

la présentation par MM Sangaré et McCauley du plan d'action CDEAO

www.izf.net/izf/Documentation/JournalOfficiel/CM06042007/AnnexeRegl_03_2007_CM_UEMOA.pdf

l'initiative UEMOA

CIRAD-DIST
Unité bibliothèque
Lavalette

REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU FSP COTON

Bamako, les 25 et 26 Septembre 2007

LISTE DE PRESENCE

N°	NOMS & PRENOMS	STRUCTURES / PAYS	FONCTIONS	TEL.	EMAIL
1	Traoré François	AProCA	Président	+226 70 20 03 03	communication@aproca.net
2	Berges Jean Michel	SCAC Dakar MAE	Conseiller Régional	+221 839 53 26	jean-michel.berges@diplomatie.gouv.fr
3	Vaissayre Maurice	CIRAD / Montpellier	Entomologiste / Chef de projets	+33 4 67 61 55 85	maurice.vaissayre@cirad.fr
4	Ayassor Tchambakou	UEMOA	Expert chargé de l'agriculture	+226 70 17 48 16 / 50 32 88 06	tchambakouayassor@yahoo.fr
5	Mama Vincent Joseph	CORAF/WECARD, Dakar, Sénégal	Chargé du suivi impact	+221 454 43 86 / 825 96 18	mamvincent@coraf.org
6	Niaba Témé	IER/ Mali	Sélectionneur	+223 664 20 55 / 223 19 05	teme55@yahoo.com
7	Ouattara Mamadou	AProCA	Secrétaire Permanent	+223 222 63 67	sp@aproca.net
8	Hassane Daou	IER / Mali	Malherbologiste Programme coton	+ 223 224 78 53 / 612 55 52	hassane.daou@ier.ml
9	Ousseini Ouédraogo	ROPPA	Chargé de programme	+226 50 36 08 25	ousseini.ouedraogo@roppa-ao.org
10	Guy Faure	CIRAD / France	Economiste	+33 4 67 61 65 87	guy.faure@cirad.fr
11	Manda Sadio Keita	AFD / Bamako	Chargé d'études	+ 223 221 28 42	keitasa@groupe-afd.org
12	Renou Alain	CIRAD / Bamako	Correspondant CIRAD	+223 221 10 15	alain.renou@cirad.fr
13	Nivet Anne Sophie	IDEAS Centre / Genève	Chef de projet Coton/OMC	+41 22 807 17 43	anne-sophie.nivet@ideascentre.ch
14	Verse Didier	CE – Délégation / Mali	Conseiller Développement rural	-	didier.verse@ec.europa.ev
15	Yves Gueymard	MAEE	Chargé de mission	0033 1 53 69 31 54	yves.queymard@diplomatie.gouv.fr
16	Issoufi Halassi Maïga	Ministère du Commerce / Mali	Cadre à la DNCC	+223 691 59 73	kangrillon@yahoo.fr
17	Oulmi Leïla	Ambassade de France / Mali	Attachée de coopération	+223 221 31 41	Leila.oulmi@diplomatie.gouv.fr
18	Cavana Jean François	AFD / Mali	Directeur Adjoint	+223 221 28 42	cavanajf@groupe-afd.org

Déplacements & visites

Lundi 24 septembre :

Départ de Montpellier pour Paris à 13h40 – puis de Paris pour Bamako à 16h40.
Arrivée à Bamako à 20h30 H. locale.

Mardi 25

Atelier FSP Mobilisateur : présentation des propositions du Cirad, puis discussion avec le CP.

Mercredi 26

Discussions autour des propositions. Clôture de l'atelier.
Rencontre avec le Dr B. Bagayoko, entomologiste du Programme Coton de l'IER

Jeudi 27

Départ de Bamako avec A. Renou pour rejoindre Sikasso, par la route. Visite de parcelles paysannes. Visite des essais phytosanitaires de la sous-station de Farako.
Nuit à Sikasso

Vendredi 28

Sikasso : visite à Idrissa Tereta (entomologiste IER), discussion de son projet de thèse.
Départ de Sikasso. Visite de parcelles paysannes. Visite de la station expérimentale de N'tarla M'pessoba. Retour sur Koutiala pour discussion avec M. Mamoutou Togola, entomologiste et responsable du Projet "maladies et ravageur".

Samedi 29

Départ de Koutiala. Visite de parcelles paysannes sur M'pessoba. Retour sur Bamako via Ségou. Visite de parcelles paysannes sur Fana.
Nuit à Bamako

Dimanche 30

Rédaction de la première partie du Rapport de Mission

Lundi 1^{er} octobre

Bamako : visite à la FAO (M. Mohamed Soumare, projet GIPD) ; à l'AFD (MM. Cavana, et Keita, PASE2) et à l'IFDC (M. Blaise Fadoegnon, projet WASIP)

Mardi 2

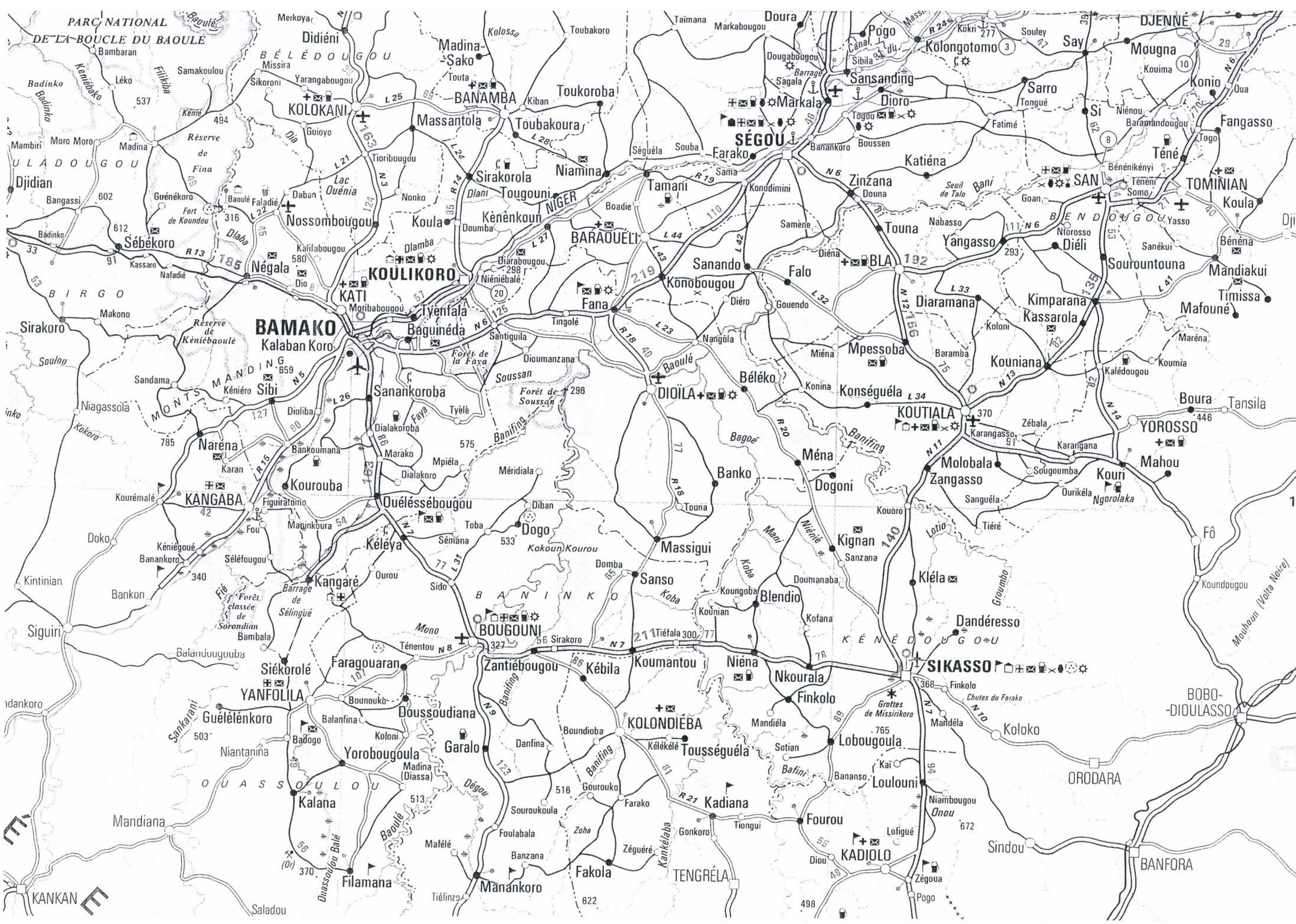
Bamako : visite de M. Oumar Niangado (fondation Syngenta), visite à la CMDT (MM. Zan Dossaye, DPA et Ousmane Cisse, Recherche d'accompagnement), à l'IER (M. Bourema Dembele) et à la BAD (M. Mamadou S. Ba, Agronome principal, projet BAD Amélioration Compétitivité Filière Coton & Textiles)

Mercredi 3

Bamako : visite à l'INSAH (M. Siaka Dembele, coordinateur projet régional Biosécurité), à L'Université (Prof. Hamidou Maiga, FAST) et au SCAC (M. Thierry Vielle)
Départ pour Paris à 22h30

Jeudi 4

Paris-Montpellier. Arrivée à Montpellier.



Les activités de l'UPR10 au Mali

Ce déplacement sur Bamako a été l'occasion de discuter avec Alain Renou, entomologiste à l'UPR10 en poste au Mali depuis 2001 (et correspondant du Cirad au Mali pour une part de plus en plus importante de son temps), de ses activités et de leur valorisation.

A l'heure actuelle, les activités d'Alain Renou sont centrées sur deux volets essentiels à une gestion intégrée des ravageurs dans les agrosystèmes cotonniers :

- le développement ou l'optimisation de pratiques culturales qui permettraient de réduire la pression parasitaire au niveau de la parcelle de cotonnier
- la définition d'outils d'aide à la décision pour réduire la dépendance de la culture cotonnière vis-à-vis des pesticides.

Dans le premier cas le facteur **densité et l'écimage des cotonniers en fin de floraison** ont été retenus : au contraire de ce qui est fréquemment observé en milieu paysan, des densités de l'ordre de 80 à 100 000 plants par hectare, peuvent être recommandées pour améliorer la productivité de la parcelle. En outre, de très fortes densités, supérieures à 160 000 pl/ha, réduisent et concentrent la période de floraison, permettant ainsi à des semis trop tardifs de placer leur période de fructification avant la période où le parasitisme est le plus intense (fin septembre). L'écimage des cotonniers en fin de floraison concentre les ressources sur la fructification utile, en éliminant des organes fructifères qui 1. ne peuvent aller à terme et 2. constituent des sources de nourriture pour les insectes présents en fin de cycle.

Dans le second cas, il s'agit à la fois de définir des modalités d'intervention chimique qui optimiseraient le recours à un faible nombre d'interventions pour contrôler quelques éléments clé du parasitisme, en l'occurrence les chenilles de la capsule, et d'accompagner la diffusion de cet outil en milieu paysan, en le simplifiant par une option d'intervention si au moins une chenille est présente. C'est donc la taille de l'échantillon qu'il nous faut déterminer. Les chiffres obtenus au cours des dernières campagnes sont particulièrement intéressants.

Ces deux volets des recherches phytosanitaires conduites par l'IER sont suffisamment avancés pour que leur diffusion soit envisagée. **Le Projet PASE2 pourrait en procurer l'occasion et les moyens.**

Activités de formation

Idrissa Tereta, homologue d'Alain Renou, souhaite s'inscrire en thèse à l'Université de Bamako (sous la direction du Professeur Hamidou Maïga, FAST Bamako). Il reste à vérifier si cette candidature est recevable par la FAST, le corps professoral semblant réservé. Compte tenu de son cursus, Idrissa Tereta devra d'abord satisfaire à une évaluation scientifique avant de s'inscrire en DEA. Il est évident que l'encadrement de ce travail (DEA + thèse) constituerait un surcroît de travail pour notre collègue Alain Renou, qui est déjà sollicité au-delà du raisonnable par sa charge de correspondant Cirad. Le point positif est que A. Renou aurait, en encadrant ce travail, l'occasion de participer à la rédaction de publications qui, dans le Cirad d'aujourd'hui, semblent lui faire défaut.

Quelques commentaires sur les visites de champs

Les visites de champs réalisées ont permis de constater quelles pouvaient être certains des maux qui rongent la production cotonnière au Mali (pour une vue plus générale, on se reportera au rapport de l'expertise réalisée récemment par notre collègue Michel Fok). En effet, à quoi bon proposer des innovations dans le seul domaine phytosanitaire quand les origines de la baisse des rendements de la culture cotonnière au Mali sautent aux yeux lors de des visites de champs paysans. Le non respect des fondamentaux, observé depuis la politique d'extension des surfaces qui a suivi la dévaluation du Franc CFA en 1994, est évident : défaut de densité et fertilisation minérale insuffisante (qui se traduit par une série complète de symptômes de carences potassiques). Toutes les visites ultérieures ne confirmeront pas cette première observation, réalisée entre Bougouni et Sikasso, car il existe au Mali de nombreux paysans qui connaissent l'importance de ces fondamentaux, en particulier dans la région de Koutiala. Ces paysans méritent d'être soutenus et accompagnés par des outils d'aide à la décision. Encore faut il qu'ils disposent de semences dont la qualité germinative soit garantie, ce qui ne semble pas le cas à l'heure actuelle.

Sur le plan parasitaire, nous sommes en début de la dernière phase d'infestation de la noctuelle *H. armigera*, dont de nombreuses chenilles sont observées sur la floraison de tête des cotonniers. La date de semis sera capitale pour ce qui concerne l'incidence de cette infestation sur la production. Des populations d'aleurodes ont également été observées, d'autant plus nombreuses que le développement végétatif du cotonnier est important, situation assez rare cette année au Mali. Aucun contrôle chimique ne s'impose à ce stade, où les adultes sont beaucoup plus nombreux mais beaucoup moins dommageables que les formes fixées.

Contacts et discussions

Après une rapide tournée dans la zone cotonnière, qui a permis de rendre visite à nos collègues de l'IER à Sikasso, quelques visites de travail ont été réalisées à Bamako : partenaires traditionnels (IER, CMDT, Université, AFD, SCAC), mais aussi partenaires potentiels dans les initiatives et projets en cours (FAO-GIPD, IFDC-WASIP, Fondation Syngenta, BAD et INSAH).

Elles ont été mises à profit pour discuter de nos collaborations dans les projets de réduction de la dépendance de la culture cotonnière vis-à-vis de la lutte chimique, au travers de notre appui au Programme Coton de l'IER, de notre implication dans le PASE2, et dans le volet phytosanitaire du FSP Mobilisateur, ainsi que des perspectives ouvertes par l'initiative FARM sur les modes de production du Coton Biologique.

La place de la plateforme Biotechnologie du FSP Mobilisateur dans les projets relatifs à l'introduction du Coton Bt en Afrique de l'Ouest a également fait l'objet de discussions avec certains de nos partenaires, en particulier le Dr Siaka Dembélé, de l'INSAH, et Blaise Fadoignon, de l'IFDC..

Quelques références récentes sur le coton au Mali:

- Vitale J., Boyer T., Uaiene R., & Sanders J.H., 2006. The Economic Impacts of Introducing Bt Technology in Smallholder Cotton Production Systems of West Africa: A Case Study from Mali. *Online at: AgBioforum* 10 (2)
- Galandrin J-C, 2004. Le bilan des interventions AFD en zone cotonnière au Mali entre 1990 et 2000. AFD Paris.
- Tefft J., 2003. Mali's white revolution: smallholder cotton 1960 - 2003. *Paper N°4 InWEnt. IFPRI, NEPAD, CTA Conference: "Successes in African Agriculture"*. Pretoria, December 1-3, 2003.